

Réunion de la Société catholique d'éducation de la Suisse allemande

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise
d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **5 (1876)**

Heft 3

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices

DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît à Fribourg le 1^{er} de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro, 20 cent. Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Horner, à Hauterive, et ce qui concerne les abonnements au Directeur de l'imprimerie catholique suisse, à Fribourg. — *Lettres affranchies.*

SOMMAIRE. — *Réunion de la Société catholique d'éducation. — Les dettes de l'Etat de Fribourg (Suite). — Partie pratique : I. Comptabilité; II. Arithmétique agricole. — Sept semaines à Lucerne. — Bibliographie. — Correspondance. — Annonce.*

RÉUNION

de la Société catholique d'éducation de la Suisse
allemande.

Les sections de St-Gall, de Thurgovie et d'Appenzell se trouvèrent réunies à Wyl, le 1^{er} février. Le nombre de membres présents à cette assemblée s'élevait à 70 environ. Ils se composaient d'instituteurs, d'ecclésiastiques et de pères de famille.

La séance s'ouvrit par la lecture du protocole de la dernière réunion qui avait eu lieu à Rorschach.

Après un court préambule, M. le président Haag, instituteur, fait un excellent rapport sur la question de l'Eglise libre dans l'Etat libre. A la tête des organes qui cherchent à chasser la religion des écoles et à rendre l'éducation athée, il cite le *Journal des Instituteurs suisses*. Ceux qui ne lisent pas cette revue et qui ont conservé encore quelques sentiments religieux s'étonneraient du degré d'impiété affichée par cet organe. M. Haag nous l'a prouvé par les nombreux extraits empruntés à ce journal pédagogique. Il est étrange, comme l'a fait ensuite remarquer M. Zuber, que des instituteurs catholiques s'y abonnent encore et ne craignent pas de se nourrir d'un pareil poison. On dit que les deux tiers des instituteurs lucernois et plusieurs régents thurgoviens le lisent assiduellement.

Dans la suite de son discours, M. Zuber, faisant allusion aux paroles si connues de O'Connel : « Mon corps à la patrie, mon cœur à Rome et mon âme à Dieu ! » s'écrie avec enthousiasme : Nous donnerons, s'il le faut, notre corps à la patrie, notre cœur à la jeunesse et notre âme à Dieu et à l'Eglise. »

M. le professeur Oesch, de Gorsau, entretient l'assemblée des affaires qui concernent la Société et de l'extension qu'elle a prise parmi le corps enseignant dans la Suisse allemande. Des sections ont pris naissance dans la plupart des cantons.

M. Edelmann, rédacteur de l'*Erziehungsfreund*, organe de l'association catholique des Instituteurs, fait un rapport sur la situation du journal. On est heureux d'apprendre qu'il compte déjà 750 abonnés. Les revues radicales ont naturellement refusé l'échange sauf une exception.

L'instituteur Kienle, de Sirnach, rectifie quelques assertions au sujet du *Journal des Instituteurs suisses*. Sur les 283 régents du canton de Thurgovie, cette revue ne compte que 81 abonnés et 219 dans le canton de Lucerne sur les 500 instituteurs de cet Etat. Il termine son discours en pressant les ecclésiastiques de ne point se retirer de l'école malgré l'opposition qu'ils pourraient y rencontrer.

D'autres orateurs se font entendre.

M. le président Haag termine la séance par ces paroles : « La parole est peu de chose. Il faut savoir agir, travailler et mettre en œuvre le noble but que se propose notre société. »

Nous ne doutons pas que des hommes animés de si beaux sentiments et d'un si admirable dévouement ne réalisent pleinement la mission qu'ils ont acceptée et qu'ils ne contribuent à arracher les générations naissantes à l'influence délétère de l'impiété. Sachons imiter leurs exemples et nous associer à leurs efforts.

R. H.



LES DETTES DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

CHAPITRE IX

LES OBLIGATIONS DES PONTS SUSPENDUS.

C'est en 1824 que fut formée la première commission pour propager et réaliser l'idée d'un pont partant de l'hôtel de Zähringen et de l'emplacement des anciennes boucheries, pour aller